

PREFECTURE DE L'INDRE

Recueil n° Spécial du 04 août 2010

"Peut être consulté en intégralité au bureau d'accueil de la préfecture et des sous-préfectures"

- *consultation possible des recueils et des actes administratifs sur le site internet des services de l'Etat dans l'Indre : www.indre.pref.gouv.fr*

Place de la Victoire et des Alliés
B.P. 583 - 36019 CHATEAUROUX Cedex
Tel : 02.54.29.50.00 - Fax: 02.54.34.10.08

Sommaire

2010-08-0013	3
Arrêté n° 2010-08-0013 du 2 août 2010 - Arrêté désignant Monsieur Philippe MALIZARD, secrétaire général de la préfecture de l'Indre, pour assurer la suppléance de monsieur Frédéric LAVIGNE, sous-préfet de l'arrondissement du Blanc.....	3
2010-08-0060	5
Arrêté n° 2010-08-0060 du 4 août 2010 - Arrêté désignant Madame Elisabeth GASULLA, sous-préfète de l'arrondissement d'Issoudun, pour assurer la suppléance de monsieur Jean-Jacques NARAYANINSAMY, sous-préfet de l'arrondissement de La Châtre	5

2010-08-0013 du **02/08/2010**.

SECRETARIAT GENERAL
Service de coordination et d'évaluation
de l'action de l'Etat dans le département

ARRETE N° 2010-08-0013 du 2 août 2010

**Désignant Monsieur Philippe MALIZARD, secrétaire général de la préfecture de l'Indre,
pour assurer la suppléance de monsieur Frédéric LAVIGNE, sous-préfet
de l'arrondissement du Blanc**

LE PREFET,

Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée et complétée par la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

VU le décret n° 92-604 du 1er juillet 1992 portant charte de déconcentration ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret n° 2008-158 du 22 février 2008 relatif à la suppléance des préfets de région et à la délégation de signature des préfets et des hauts-commissaires de la République en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie ;

VU le décret du 6 mai 2009 portant nomination de monsieur Frédéric LAVIGNE, en qualité de sous-préfet de Le Blanc ;

VU le décret du 24 juillet 2009 portant nomination de monsieur Philippe DERUMIGNY en qualité de préfet du département de l'Indre

VU le décret du 19 septembre 2008 portant nomination de monsieur Philippe MALIZARD, en qualité de secrétaire général de la préfecture de l'Indre ;

Considérant l'absence de monsieur Frédéric LAVIGNE, sous-préfet de l'arrondissement du Blanc du lundi 2 au vendredi 20 août 2010 ;

Considérant qu'il convient d'assurer l'administration de l'Etat dans l'arrondissement du Blanc ;

A R R E T E

Article 1er – Monsieur Philippe MALIZARD, secrétaire général de la préfecture de l'Indre, est désigné pour assurer, du lundi 2 août au vendredi 20 août inclus, la suppléance des fonctions de monsieur Frédéric LAVIGNE, sous-préfet de l'arrondissement du Blanc.

Article 2 - Monsieur le secrétaire général de la préfecture de l'Indre, monsieur le secrétaire général de la sous-préfecture du Blanc, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Indre.

Signé : Philippe MALIZARD

2010-08-0060 du **04/08/2010**.

SECRETARIAT GENERAL

Service de coordination et d'évaluation
de l'action de l'Etat dans le département

ARRETE N° 2010-08-0060 du 4 août 2010

**Désignant Madame Elisabeth GASULLA, sous-préfète de l'arrondissement d'Issoudun,
pour assurer la suppléance de monsieur Jean-Jacques NARAYANINSAMY, sous-préfet
de l'arrondissement de La Châtre**

LE PREFET,

Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée et complétée par la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

VU le décret n° 92-604 du 1er juillet 1992 portant charte de déconcentration ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret n° 2008-158 du 22 février 2008 relatif à la suppléance des préfets de région et à la délégation de signature des préfets et des hauts-commissaires de la République en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie ;

VU le décret du 7 janvier 2009 portant nomination de monsieur Jean-Jacques NARAYANINSAMY, en qualité de sous-préfet de La Châtre ;

VU le décret du 24 juillet 2009 portant nomination de monsieur Philippe DERUMIGNY en qualité de préfet du département de l'Indre

VU le décret du 26 août 2009 portant nomination de madame Elisabeth GASULLA, en qualité de sous-préfète d'Issoudun ;

Considérant l'absence de monsieur Jean-Jacques NARAYANINSAMY, sous-préfet de l'arrondissement de La Châtre du samedi 7 août au samedi 14 août inclus et du lundi 16 août au dimanche 29 août 2010 inclus ;

Considérant qu'il convient d'assurer l'administration de l'Etat dans l'arrondissement de La Châtre ;

A R R E T E

Article 1er – Madame Elisabeth GASULLA, sous-préfète de l'arrondissement d'Issoudun, est désignée pour assurer, du samedi 7 août au samedi 14 août inclus et du lundi 16 août au dimanche 29 août 2010 inclus, la suppléance des fonctions de monsieur Jean-Jacques NARAYANINSAMY , sous-préfet de l'arrondissement de La Châtre.

Article 2 - Monsieur le secrétaire général de la préfecture de l'Indre, madame la sous-préfète d'Issoudun, monsieur le secrétaire général de la sous-préfecture de La Châtre, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Indre.

Signé : Philippe MALIZARD